



Circonscription de Jonzac
École primaire de Louvette
14, rue de la Mairie
17270 CERCOUX
05 46 04 98 56
e-cercoux@ac-poitiers.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du Mardi 18 février 2025

Présidé par : Romina Charles

Secrétaire de séance : Fanette Hamet

Présents

Nom	Qualité	Nom	Qualité
Mme Torcq	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Charles	Enseignante et directrice de l'école
Mme Maurice	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Lecomte	Enseignante de l'école
Mme Provensal	Représentante de parents d'élèves (titulaire)	Mme Hamet	Enseignante de l'école
Mme Chemineau	Représentante de parents d'élèves (suppléante)	Mme Schmitt	Enseignante de l'école
Mme Rogé	Représentante de parents d'élèves (suppléante)	Mme Joly	Titulaire remplaçante
Mme Dupart	Représentante de parents d'élèves (suppléante)	Mme Blanc	Maire de Cercoux
		Mr Badie	Chargé des affaires scolaires
		Mme Victor	D.D.E.N
		Mr Clément	Directeur des services
		Mme Evans	Responsable des services périscolaires

Excusé(s) : Mme Canteaut (Inspecteur de l'EN), Mme Pereira Da Silva Représentante de parents d'élèves (titulaire), Mme Veiga Représentante de parents d'élèves (titulaire), Mme Pruvost Représentante de parents d'élèves (suppléante) Présidente de l'association « En avant les écoliers », Mme Gauthier Représentante de parents d'élèves (suppléante)

Ordre du jour

- Bilan intermédiaire des effectifs et prévisions pour 2025-2026
- Fonctionnement pédagogique (évaluations, aides aux élèves en difficulté)
- Sécurité / Incendie / PPMS
- Coopérative
- Projets / sorties
- Association « En Avant les écoliers »
- Temps périscolaires
- Questions diverses

Désignation des secrétaires de séance (parents et enseignants)

Approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent.

1. Bilan intermédiaire des effectifs et prévisions pour 2025-2026

Effectifs et répartition 2024-2025

Classes	Effectifs	Equipe pédagogique
Année 2024-2025		
PS-MS	14 PS + 11 MS = 25 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme Lecomte <u>Atsem</u> : Mme Manon
GS – CP	8 GS + 7 CP = 15 élèves	<u>Enseignants</u> : Mme Hamet <u>Atsem</u> : Mme Portier <u>AESH</u> : Caroline Le Ny
CP - CE1	10 CP + 9 CE1 = 19 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme Schmitt
CE2 - CM1	15 CE2 + 8 CM1 = 23 élèves	<u>Enseignants</u> : Mme Charles et Mme Joly (mardis) <u>AESH</u> : Virginie Gazeau
CM1-CM2	7 CM1 + 16 CM2 = 23 élèves	<u>Enseignante</u> : Mme L'Hôte <u>AESH</u> : Virginie Gazeau
Total	33 maternelles et 72 élémentaires	Soit 105 élèves

Projection sur l'année scolaire à venir : prévision effectifs 2025-2026

PS : 13 (?) – MS : 14 – GS : 11 – CP : 7 (+1) – CE1 : 17 (+1) – CE2 : 9 – CM1 : 15 – CM2 : 15 = 103

La répartition sera faite en fin d'année en fonction des effectifs définitifs

2. Fonctionnement pédagogique (évaluations, aides aux élèves en difficulté)

Depuis janvier, nous accueillons Mme Weaver Léa notre service civique. Elle est très investie dans l'école et propose des activités d'animation enrichissantes pour les enfants sur la pause méridienne. Elle participe avec enthousiasme aux ateliers de la classe.

La gestion des conflits et l'amélioration du climat scolaire sont toujours notre priorité. L'application du règlement et de l'échelle de comportements a permis une amélioration des relations entre les élèves durant les récréations.

Pour le suivi pédagogique, des évaluations régulières permettent d'identifier rapidement les élèves en difficulté et de leur apporter des aides spécifiques, notamment avec les APC et le soutien renforcé.

A.P.C

Pour rappel, nous avons indiqué lors des réunions de rentrée et lors du premier conseil d'école, les jours des APC à savoir les mardis et les jeudis sur le temps du midi de 12h à 12h30 du CE1 au CM2 et de 13h30 à 14h pour les GS et les CP. Les mots sont toujours collés dans le cahier de liaison et indiquent soit le mardi et le jeudi pour toute une période. Nous ne découpons que la partie autorisation des parents. Lors de la première semaine après les vacances, une réunion de régulation est organisée afin de constituer les groupes.

Peut-être y a-t-il eu une séance annulée exceptionnellement pour une réunion urgente mais très peu d'incidence sur les élèves puisque la plupart mange à la cantine.

Soutien Renforcé

Il se poursuit dans les mêmes modalités évoquées lors du premier conseil d'école et se poursuit efficacement.

Evaluations nationales : une deuxième évaluation nationale a été proposée aux élèves de CP. Les résultats sont plutôt bons en français et en maths. Les items qui ont été le moins réussis (comme la résolution de problèmes) sont des items qui continuent d'être travaillés pendant le seconde semestre.

3. Exercices de sécurité dans le cadre du PPMS

Mr Massicot, conseiller pédagogique de la circonscription de Jonzac est venu accompagné d'une autre personne spécialisée dans la sécurité afin de rédiger et d'unifier le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Il s'agit d'un document opérationnel qui permet d'assurer la sécurité des personnes présentes dans l'école (adultes et élèves) dès lors que survient un événement majeur et en attendant l'arrivée des secours.

Des exercices ont été réalisés pour l'incendie, pour l'intrusion (s'échapper). D'autres exercices sont prévus PPMS Intrusion (se cacher) et Risques Majeurs (confinement) après les vacances scolaires.

4. Coopérative / Association USEP

Nous avons eu cette année 5 509 € qui ont servi à financer l'achat de matériel de sport, de jeux pour la cour, des rallyes lecture du CP au CM2, des casquettes pour les sorties scolaires, du matériel pour les ateliers artistiques, des maquettes, un abonnement par classe à l'école des Loisirs, du petit matériel de classe, ainsi que le matériel de la méthode Singapour pour les classes de CE2 – CM1 – CM2.

5. Projets / Sorties

Marché de Noël : nous remercions les éco délégués et les enfants qui ont participé à la tenue du stand. Journée très conviviale.

Le 10 décembre : journée de la Laïcité

Cette journée a permis de visionner des extraits, de débattre autour de la Laïcité et de réaliser des affichages par groupe.

Spectacle de Noël : vendredi 20 décembre, les élèves ont assisté à un spectacle de Noël « Coraline et Mariotin » mêlant humour, magie et poésie. Les enfants de la crèche ont pu également se joindre à nous. Ce spectacle a été très apprécié par les élèves. Nous remercions vivement la Mairie et l'association En avant les écoliers pour le financement de ce spectacle.

Fête de Noël : cette même journée, nous avons fêté Noël à la salle des fêtes. Cet événement s'est très bien passé, tous les élèves ont joué le jeu du « dress-code ». C'était l'occasion pour nous d'échanger des chants, des danses, ... et de recevoir le Père-Noël qui a apporté des cadeaux à toutes les classes ainsi qu'aux éco-délégués pour les aider à aménager la cour avec des jeux. Ce moment a été très apprécié par nos élèves. Nous remercions chaleureusement l'association En avant les écoliers.

Les Eco-délégués ont eu différentes missions au cours de cette période.

Vœux du maire : nous remercions les éco délégués pour leur investissement. Ils ont pu préparer un discours lors des réunions avec les maitresses afin de débiter les vœux du Maire. Cette action a été vivement appréciée des cercousiens mais aussi des autres invités. Cette action n'a pas lieu dans les communes voisines et a donc remporté un vif succès.

Les réunions des éco délégués ont permis de mettre en oeuvre une boîte à idées, de réaménager la cour avec la mise en pratique de jeux traditionnels comme le jeu à l'élastique, la cible, la marelle, des jeux de carte, la table de ping pong, des activités calmes comme le coloriage, la lecture ...

Lors d'une réunion nous avons évoqué les repas à la cantine, leurs préférences etc. et avons établi des menus en accord avec Christine (responsable). Le premier menu sera celui des éco-délégués sur le thème de l'Amérique du Nord puis celui des maitresses sur le thème de la Chine et ensuite celui des CM1/CM2 (Amérique du Sud), CE2/CM1 (Europe), CP/CE1, GS/CP et les maternelles à la rentrée.

Le nouveau Projet d'école est en cours de rédaction. Cette réflexion a permis un travail d'équipe, une harmonisation des pratiques, et des échanges riches et constructifs pour améliorer notre école et la réussite de nos élèves.

Investissement dans des rallyes lecture à thématique : BD, manga, mythologie grecque... Nous espérons pouvoir continuer d'agrandir notre sélection les années à venir afin de développer le goût de la lecture chez nos élèves.

Chaque classe pourra réaliser des maquettes individuelles ou collectives en lien avec notre projet annuel au cours de la période 4.

Visite du Centre de secours le vendredi 10 et le lundi 13 janvier : échanges très enrichissants qui ont permis de découvrir les locaux, l'équipement des pompiers et leur investissement quotidien ainsi qu'une sensibilisation aux gestes de premiers secours

CM1/CM2 participent à un cycle rugby avec un intervenant (Jules). La dernière séance aura lieu le jeudi 20/02 suivie d'une rencontre le vendredi 21 février à la Clotte avec l'école de St Aigulin et de La Clotte.

Une rencontre USEP jeux d'opposition avec la classe des CE2/CM1 a eu lieu le jeudi 6 février avec l'école de Clérac et de St Aigulin. Les enfants ont participé à différents jeux : les hérissons, escrime bouteille, le sumo, les déménageurs ... Nous avons commencé par pique niquer puis les enfants ont été ravis de faire connaissance avec leurs camarades des écoles voisines. Nos élèves sont ceux qui se sont le mieux comportés et ont été félicités pour leur attitude exemplaire.
Prochaines rencontres USEP prévues en période 4 le 4/04 et 17/04.

Rencontre partage le jeudi 20 février autour du carnaval, chants, danses, mise en place du spectacle de fin d'année, partage d'un goûter.

Natation : Les séances pour les CM1 (niveau à privilégier) auront lieu en période 5, sous réserve d'accompagnateurs et de parents ayant l'agrément.

Sortie de fin d'année :

Sortie des CE2/CM1/CM2 au site gallo romain du Fâ à Barzan, ateliers réservés.

Sortie des GS/CP et CP/CE1 en cours de réflexion

PS/MS/GS sortie zoo

Spectacle de fin d'année : la date reste à confirmer le vendredi 4 juillet au soir ou samedi 5 juillet.

6. A.P.E « En Avant les écoliers »

Le choix des cadeaux de Noël s'est porté cette année sur des livres pour tous les enfants. Les maîtresses ont fait des choix utiles pour les classes et les éco-délégués pour la cour. Le loto a été une réussite. Il y a eu beaucoup de dons. Il y avait moins de monde que l'année dernière mais de bons retours quand même. L'organisation du carnaval a pris du retard mais c'est en cours.

7. Temps périscolaires et accueil des loisirs

Il y a 21 enfants le matin, un peu plus le soir, 96 à la cantine. La plupart mange à l'école. Les deux services sont équilibrés. Certains grands (4-5) demandent à manger au premier service avec les petits, cela change par période, et fonctionne bien. La pause méridienne se passe mieux que l'année dernière, moins de retard (tout le travail avec les billets de comportement, il y en a de moins en moins (5-7) au début de l'année). Il y a un apaisement aussi dans la cour grâce à la répartition des différents pôles d'activités, chacun a sa place il y a beaucoup moins de problèmes. La présence de Léa aide aussi à cet apaisement.

Activités : 1 fois par mois le mercredi à la médiathèque – 1 fois par mois CCAS crèche → moulin solidaire ateliers (ex plantation de salades). Pendant les vacances il y a une vingtaine d'enfants inscrits. Des activités autour de la poésie sont prévues ainsi qu'une sortie cinéma à Montguyon court-métrages poésie.

8. Questions diverses

Avant d'aborder l'ensemble des questions diverses, un petit rappel concernant le fonctionnement du conseil d'école. Le conseil d'école est une réunion qui rassemble l'ensemble des représentants de la communauté éducative : les enseignants, la municipalité, les représentants de parents d'élèves. Pendant ce conseil, l'équipe éducative rend compte de son fonctionnement et de ses orientations pédagogiques. Il a aussi pour but de traiter des questions pratiques.

Les représentants élus actuellement se sont présentés en une unique liste. Cette unité laisse penser qu'une organisation préalable de leur part permette d'avoir une liste unique de questions, de remontées de la part des familles de notre école. Cela dans un but d'efficacité.

Pour les questions, certaines concernent des situations individuelles. Elles n'ont donc pas leur place au sein du conseil d'école étant donné que nous traitons le fonctionnement général de l'école. Nous restons, ainsi que l'équipe périscolaire, à la disposition des familles concernées pour traiter les sujets les concernant, sur RDV.

A la fin du mail que nous avons reçu, il est évoqué un manque de communication de la part de l'école. Nous sommes tout à fait d'accord, la communication est toujours perfectible : de la part des équipes, mais aussi de la part des familles qui ne répondent pas toujours à nos sollicitations, et de la part des représentants car des familles n'ont pas connaissance de votre initiative...

Par exemple, les mots précisant les activités mises en place ne sont pas lus, ni signés dans le cahier de liaison. Les rappels dans l'agenda ne sont pas consultés non plus.

De nombreux rappels sont faits afin d'obtenir les autorisations de sortie. La gestion des oublis de pique-nique, de maillot de bain... perturbe le bon fonctionnement de la classe. Nous devons téléphoner aux parents pour récupérer les pique-nique ou les maillots de bain... Quelques familles oublient les rendez-vous avec l'enseignante et ne préviennent pas en cas d'empêchement, ni ne s'excusent. Le rôle des parents est d'accompagner l'enfant dans son développement du sens des responsabilités. Il est regrettable que peu de personnes assistent aux réunions de rentrée ou ne demandent des précisions en cas d'impossibilité à y participer.

Nous sommes avant tout chacune, chacun, humain, et nous nous arrêtons souvent à ce qui dysfonctionne. Or nous avons travaillé sur la communication avec, par exemple, la création de la gazette de l'école de Louvette. Qu'en pensent les familles ? Nous n'avons eu aucun retour sur cette action totalement basée sur le volontariat de l'équipe éducative et collégiale puisque c'est la mairie qui assure les impressions, gratuitement, pour les familles. Est-ce pertinent de poursuivre ce projet ?

Nous sommes convaincues que nous devons « faire notre école ensemble », collégalement, collectivement, que nous pouvons nous dire ce qui ne va pas, directement, sainement, simplement afin d'améliorer mais aussi ce qui va bien. Nous avons besoin de vous tous à nos côtés dans l'intérêt de vos enfants.

Ecole

- A- Les casquettes achetées pour les enfants lors des sorties (si je ne me trompe pas) qui ne sont pas nominatives et donc pose un problème d'hygiène (transpiration, poux ...) :

Nous n'avons pas pris encore le temps d'expliquer son fonctionnement car un article était prévu dans la gazette... Sur chaque étiquette sera noté un numéro attribué à un enfant. A la fin de l'année, les casquettes seront lavées puisque l'école dispose de machines à laver afin de pouvoir être attribuées à d'autres enfants l'année suivante.

- B- Serait-il possible de laisser les mots concernant les APC dans les cahiers afin que les parents puissent en vérifier la date si besoin ?

Réponse dans le point APC.

- C- Il semblerait qu'il n'y ait plus de savon disponible pour les maternelles, est-ce vraiment le cas ? Si oui, est-il possible d'en connaître la raison et surtout une solution alternative a-t-elle été trouvée pour assurer malgré tout la bonne hygiène des enfants ?

Le savon a été remis.

- D- Y- a-t-il un temps prévu/organisé avant le repas du midi pour que les enfants aillent se laver les mains ?

Oui, il y a un travail fait dans toutes les classes sur l'hygiène.

- E- Les familles de PS et MS aimeraient savoir où et avec quels autres enfants sont leurs enfants pendant les différentes récréations de la journée. En effet, certains enfants de PS parlent à leurs parents d'enfants qui ne sont pas dans leur classe et les parents ne comprennent pas. Les GS/CP descendent-ils toujours faire les récréations avec les PS/MS ? Les familles comprennent ce regroupement mais regrettent de ne pas en être informées. Il en est de même pour les familles des MS qui ont découvert que leurs enfants passaient leur pause méridienne avec les grands dans la cour du haut en discutant avec d'autres parents. :

Le fonctionnement est identique depuis la rentrée et a été expliquée lors de la réunion de rentrée.

Périscolaire

La collectivité a organisé des temps de présentation du service pour les familles et se tient à la disposition de ces dernières pour toutes demandes. La communication existe, à destination des familles et donc sous un format collectif ou, pour des situations plus particulières, sous un format plus individuel.

Les équipes et l'encadrement sont réglés, tout est cadré par un organisme indépendant. Le fonctionnement est réexpliqué sur le site de la mairie où l'on peut trouver également les comptes rendus des conseils d'école aussi publiés.

- F- Sur le temps de la cantine, pouvez-vous nous expliquer l'organisation mise en place s'il vous plaît? Combien de service y-a-t-il? Quelles sont les classes qui mangent ensemble? Les enfants mangent-ils à la table de leur camarade de classe ou tous les élèves sont-ils mélangés? Quels sont les adultes présents à ce moment-là?

Il y a deux services. Un premier service de cantine avec les enfants de maternelle et de CP, et un deuxième service avec les autres. Durant le premier service les élèves de CE1 au CM2 font des activités dans la cour (libres ou proposées par l'équipe d'animation). Durant le second service, les PS descendent à la sieste et les autres enfants sont dans la cour.

Rappel : il y a eu une réunion de rentrée pour présenter le service périscolaire aux familles lors de laquelle le fonctionnement détaillé du service a été présenté et pendant laquelle nous avons pu répondre à toutes les questions des familles présentes. Peu de familles étaient présentes.

- G- Les familles aimeraient connaître l'organisation mise en place pour la gestion des serviettes de table. A la fin du repas, où et comment sont stockées les serviettes usagées? Pour une meilleure hygiène, au moins pour les enfants en maternelle qui mangent moins proprement, serait-il possible de récupérer les serviettes de table le mardi soir en plus du vendredi? Cela permettrait aux familles de les laver le mercredi et surtout que l'enfant en ait une propre le jeudi au lieu de faire toute la semaine avec la même. Les serviettes de table sont-elles utilisées au périscolaire (goûter et le mercredi) et extra-scolaire (journée entière pendant les vacances scolaires)? Si non, pourquoi?

La serviette de table fait partie de la liste de fournitures. Il n'y a aucune règle qui régit le fait de les récupérer plus ou moins qu'une fois par semaine. Pour les maternelles, cette gestion est assurée par les ATSEM. Pour les élèves à partir du CP, les bacs sont gérés par les agents du service périscolaire avec une forte implication des enfants et de l'équipe pédagogique.

Si les parents veulent récupérer la serviette dans la semaine ils le peuvent. Cette demande particulière est à faire directement auprès de l'équipe qui s'en occupe.

- H- Les enfants n'ayant pas eu le temps de déjeuner le matin avant d'arriver au périscolaire peuvent-ils le faire au périscolaire (gâteaux, brioche...fournis par les familles et dans la limite du raisonnable évidemment)?

Oui et c'est déjà le cas avec les parents qui le demandent.

- I- Est-il possible de rappeler les horaires du repas de midi du périscolaire pour le mercredi et les vacances scolaires s'il vous plaît? Certaines familles nous mentionnent être venus chercher leurs enfants à 12h15 comme indiqué sur le règlement et avoir trouvé leurs enfants déjà à table avec les autres, et même chose pour certains les emmenant pour l'heure du repas et s'apercevant que tout le monde était déjà dans la cantine.

Ceci est indiqué dans le règlement paragraphe V.4 Pause méridienne. La pause méridienne tous les jours est entre 12h00 et 14h00. Il y a effectivement 12h15 indiqué pour les enfants qui viennent le matin et qui partent avant le déjeuner. Les enfants peuvent déjà être dans la cantine à ce moment-là. Cela ne veut pas pour autant dire qu'ils mangent... Les horaires sont flexibles, au cas par cas, il suffit de communiquer.

- J- Pendant le goûter, les enfants se servent-ils eux-mêmes, sont-ils servis à la demande ou les quantités sont-elles contrôlées?

Ils sont servis et resservis à la demande. Les gouters comme l'ensemble des menus sont contrôlés par la diététicienne de la CDCHS.

- K- Lors de leur première venue au périscolaire, beaucoup de familles ne trouvent pas la sonnette du périscolaire. La plupart appuie et attend devant l'interphone du 1er petit portail, et cherche ensuite autour des autres portails. Un petit papier indicatif sur l'interphone serait le bienvenu.

C'est une suggestion que nous étudierons. La sonnette du périscolaire est identifiée (accueil périscolaire).

- L- Nous attirons votre attention sur les emails envoyés aux familles. Il semblerait adapté de changer le sujet du mail en fonction de son contenu et surtout d'apporter une grande vigilance aux destinataires des emails. Une maman aurait apparemment reçu un email destiné à la mairie dans lequel il était fait cas de l'attitude d'un enfant qui n'était pas le sien. Elle a bien-sûr supprimé de suite l'email comprenant qu'il ne lui était pas destiné mais cela aurait pu avoir d'autres conséquences.

Merci. Pour rappel, l'erreur est humaine. Preuve qu'il y a bien un humain derrière chaque agent. Cette question n'a pas à être traitée en conseil d'école. Le service et la mairie sont disponibles autant que nécessaire pour faire remonter des constats de cet ordre.

- M- Les familles sont très insatisfaites concernant la gestion de la facturation. Elles ont des difficultés à comprendre comment un arrêt maladie de deux ou trois semaines peut engendrer un retard de facturation de plusieurs mois. Au-delà de la contrariété, il faut surtout percevoir l'inquiétude de familles se retrouvant avec des sommes très importantes à verser d'un seul coup là où d'habitude les montants peuvent se lisser dans leur budget.

Nous comprenons le problème que cela peut engendrer et avons communiqué sur ce dysfonctionnement avec les familles. Nous avons maintenant repris une cadence régulière. Le 15 du mois N nous enverrons les factures du mois N-1.

Ps : « Elles ont des difficultés à comprendre comment un arrêt maladie de deux ou trois semaines peut engendrer un retard de facturation de plusieurs mois »

Pour comprendre un fonctionnement il faut connaître sa globalité. Ces fonctionnements là sont internes à notre service. Le jugement semble donc bien hâtif.

Ne pas hésiter à contacter la mairie s'il y a des difficultés de paiement au cas par cas.

- N- De nombreuses familles ont entendu dire qu'un enfant de CP était parvenu à quitter l'école lors de la pause méridienne et à rentrer à pied à son domicile situé à plusieurs kilomètres de l'école. Sans clarification officielle, les discussions vont bon train, et certains s'insurgent d'un peu tout et peut-être de n'importe quoi. Les familles se demandent ce que l'on peut leur cacher d'autre, et si leurs enfants sont vraiment en sécurité, la confiance semble mise à mal. Un rappel du caractère exceptionnel de cette situation, et du bon respect du taux d'encadrement...serait peut-être le bienvenu.

La famille concernée a été reçue par Mme Charles, Mme Schmitt, Mme Blanc, Mr Badie et Mme Evans. Les cas personnels ne sont pas adressés par le conseil d'école. Pour information, notre accueil est autorisé à être ouvert parce que les règles d'encadrement et de sécurité sont respectées et validées par l'instance responsable des ouvertures des ALSH.

- O- Nous avons également eu de nombreux retours sur la sensibilisation collective qui a eu lieu suite au mot insultant inscrit sur le tableau du périscolaire en décembre dernier. Les informations communiquées dans le mail explicatif de Mme Evans n'ont semble-t-il malheureusement pas été entendues comme souhaité, et ont généré beaucoup d'interrogations chez les parents. Quand est-ce que ce mot a-t-il été écrit? Pourquoi le périscolaire était-il ouvert, en accès libre, à ce moment là? Pourquoi l'enfant est-il seul dans le périscolaire? Si cela, c'est produit sur un temps périscolaire, pourquoi ne pas sensibiliser les enfants sur le temps périscolaire? Tous les enfants, de tous les niveaux ont-ils réellement été privés de toutes leurs récréations cette journée-là? Est-ce vraiment pertinent de priver les enfants de récréation et donc d'un moment de décharge indispensable pour eux?

Un mail explicatif a été envoyé à toutes les familles et des réponses complémentaires ont été faites à la demande. Les équipes périscolaire et pédagogique agissent de concert et ont pris des décisions de manière collégiale. Pour rappel, l'échelle de comportement prévoit un niveau vert qui autorise les enfants, en guise de récompense, et sous certaines conditions, à être à l'accueil périscolaire. Trois classes (car ce sont uniquement les plus grands qui savent écrire) ont adapté une partie de la récréation pour avoir une discussion réflexive face à la gravité de la situation, la gravité des paroles écrites sur un tableau à l'encontre d'un adulte. On peut faire une bêtise, mais il est important d'assumer ses actes de façon à proposer une réparation comme indiqué dans l'échelle des comportements. Comme tout établissement (équipe pédagogique et équipe du périscolaire), nous sommes tenus à des règles et à des obligations que nous respectons afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les enfants.

Pour conclure, Mme Charles remercie les Représentantes des Parents d'élèves pour leur disponibilité, leur implication et leur engagement, la Mairie pour sa réactivité et son soutien, En avant les écoliers pour son dynamisme et son investissement et ses collègues pour la qualité de leur travail au quotidien, leur engagement et leur disponibilité.

La séance est levée à 19h30 .